

Conseil du 9^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 16 mai 2022

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à l'organisation d'Assises des Ressources Humaines de la Ville de Paris.

Considérant les 55.000 agents œuvrant sur notre territoire au titre de la Ville de Paris;

Considérant la période de troubles sociaux et sanitaires forts que nous venons de traverser au cours de laquelle de nombreux agents se sont engagés au service de la collectivité en prenant parfois des risques pour leur santé ou celle de leurs proches ;

Considérant que dans le même temps, la Ville de Paris a été amenée à négocier à la va-vite l'application de la Loi de transformation de la Fonction publique de 2019 ;

Considérant que cette période n'a fait qu'accentuer pour beaucoup un profond mal-être au travail antérieur déjà à la crise, en témoignent les mouvements répétés de grève des personnels des crèches, des piscines, des écoles, de la propreté ;

Considérant que les premiers pénalisés par ces mouvements de grève répétés sont les Parisiens qui nous font de plus en plus souvent part de leur dépit face à des services fermés ou aux horaires réduits (piscines, crèches, bibliothèques, périscolaire ...) de façon régulière et trop souvent au dernier moment ;

Considérant que ces mouvements viennent même entraver la bonne organisation personnelle et professionnelle des familles parisiennes ;

Considérant que les modes de vie, de travail, de déplacement des agents de la Ville de Paris et des habitants parisiens ont profondément changé avec la crise COVID et que des ajustements doivent donc être opérés ;

Considérant qu'alors que nous prônons la démocratie participative avec les Parisiens, nous nous devons d'entendre aussi les agents ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Organise dans les plus brefs délais des Assises des Ressources Humaines de la Ville de Paris qui seront l'occasion de consulter tous les agents de la Ville de Paris ainsi que les Maires d'arrondissement sur les changements à opérer pour revenir à une situation plus apaisée tout en rendant plus attractif le statut d'agent de la Ville de Paris. Ces assises devront permettre aux agents, titulaires ou non, de s'exprimer sur les questions d'équilibre entre temps de travail et temps personnel, d'égalité femmes - hommes, de droit à la déconnexion tout en prenant en compte les sujétions de chaque corps de métier, mais également les sujétions liées aux particularités de la vie parisienne, telle que la cherté de la vie ou encore le temps de transport.**